|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Bureau des radiocommunications (BR)** | | |
| Circulaire administrative  **CACE/688** | | Le 10 septembre 2014 |
|  | | |
|  | | |
| **Aux Administrations des États Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur des radiocommunications et aux Associés de l'UIT‑R participant aux travaux de la Commission d'études 1 des radiocommunications** | | |
|  | | |
|  | | |
| Sujet: | **Commission d'études 1 des radiocommunications (Gestion du spectre)**  **– Proposition d'approbation de 2 projets de nouvelle Recommandation UIT-R** | |
|  |
|  |
|  | | |
|  | | |

À sa réunion tenue le 12 juin 2014, la Commission d'études 1 des radiocommunications a décidé de demander l'adoption par correspondance de 2 projets de nouvelle Recommandation UIT-R, conformément au § 10.2.3 de la Résolution UIT-R 1-6.

Comme indiqué dans la Circulaire administrative CACE/677 du 27 juin 2014, la période de consultation pour l'adoption des Recommandations a pris fin le 27 août 2014.

Les Recommandations ont maintenant été adoptées par la Commission d'études 1 et la procédure d'approbation prévue au § 10.4 de la Résolution UIT-R 1-6 sera appliquée. Les titres et résumés des projets de Recommandation sont donnés dans l'Annexe.

Compte tenu des dispositions du § 10.4 de la Résolution UIT-R 1-6, les États Membres sont priés de faire savoir au Secrétariat ([brsgd@itu.int](mailto:brsgd@itu.int)), au plus tard le 10 novembre 2014, s'ils acceptent ou non les propositions ci-dessus.

Un État Membre qui soulève une objection au sujet de l'approbation d'un projet de Recommandation est prié d'informer le Directeur et le Président de la Commission d'études des raisons de cette objection.

Après la date limite mentionnée ci-dessus, les résultats de la présente consultation seront communiqués dans une circulaire administrative et les Recommandations approuvées seront publiées dans les meilleurs délais (voir: <http://www.itu.int/pub/R-REC>).

Toute organisation membre de l'UIT ayant connaissance d'un brevet détenu en son sein ou par d'autres organismes, et susceptible de se rapporter complètement ou en partie à des éléments (d'un ou) des projets de Recommandation mentionnés dans la présente lettre, est priée de transmettre lesdites informations au Secrétariat dans les meilleurs délais. La politique commune en matière de brevets de l'UIT-T/UIT-R/ISO/CEI est disponible à l'adresse:   
<http://www.itu.int/en/ITU-T/ipr/Pages/policy.aspx>.

François Rancy  
Directeur

**Annexe**: – Titres et résumés des projets de Recommandation  
Documents 1/BL/2 à 1/BL/3

Ces documents sont disponibles en format électronique à l'adresse:   
<http://www.itu.int/rec/R-REC-SM/en>.

**Distribution:**

– Administrations des États Membres de l'UIT et Membres du Secteur des radiocommunications participant aux travaux de la Commission d'études 1 des radiocommunications

– Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 1 des radiocommunications

– Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions règlementaires et de procédure

– Président et Vice-Présidents de la Réunion de préparation à la Conférence

– Membres du Comité du Règlement des radiocommunications

– Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

Annexe   
  
Titres et résumés des projets de Recommandation adoptés par  
la Commission d'études 1 des radiocommunications

Projet de nouvelle Recommandation UIT-R SM.[DF\_ACCURACY] Doc. 1/BL/2

Procédure de test pour mesurer la précision des radiogoniomètres

La précision des systèmes de radiogoniométrie est importante pour les autorités de régulation et autres entités amenées à localiser des signaux. Il est souvent difficile de comparer différents systèmes en raison d'un certain nombre de facteurs, tels que l'architecture de base de chaque système, l'utilisation/application type, les dimensions, les conditions d'installation, etc. Afin de faciliter l'établissement de comparaisons élémentaires entre différents systèmes de radiogoniométrie, cette Recommandation donne des indications sur les méthodes normalisées à utiliser pour évaluer la précision des radiogoniomètres et communiquer les résultats.

Projet de nouvelle Recommandation UIT-R SM.[DF\_IMMUNITY] Doc. 1/BL/3

Procédure de test pour mesurer l'immunité des radiogoniomètres   
à la propagation par trajets multiples

La Recommandation décrit des procédures de test à utiliser pour mesurer l'immunité des radiogoniomètres fixes et mobiles à la propagation par trajets multiples.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_